



# LA FEUILLE



Des habitants de la vallée de Saurat

N°9 - Avril 2012



05 61 05 67 19  
http://saurat.a3w.fr  
mairie-saurat@wanadoo.fr

## EDITORIAL

L'hiver fut bref mais rude et les deux incendies qui ont détruit deux habitations sur la commune n'ont heureusement pas fait de victimes. La météo n'a pas été tendre : cela a nécessité de déneiger et saler les routes pour un coût bien supérieur à celui de l'année dernière ce qui grève déjà le budget 2012. Mais surtout cette neige, cette glace, ont lourdement endommagé toutes nos routes. Il va falloir améliorer leur revêtement.

Devant l'ampleur des dégâts, il est évident que la commission des travaux définira les priorités et les travaux seront réalisés en fonction des moyens financiers dont la commune disposera.

Le vote du budget, moment important de la vie municipale, s'est déroulé en deux temps :

- Le 2 mars : Analyse et validation des comptes administratifs de la commune et du CCAS 2011, comparaison avec les comptes de gestion du percepteur,
- Le 30 mars : Définition des objectifs à réaliser et des travaux à mettre en œuvre pour l'exercice 2012.

Lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, j'avais dressé la liste des travaux réalisés en 2011. A l'exception de la voie et des réseaux qui desserviront la zone constructible de Lagardelle, vous avez pu constater que les projets envisagés lors du vote du budget ont été réalisés.

Les retards pour finaliser la «route» de Lagardelle tiennent aux difficultés rencontrées pour l'acquisition de terrains nécessaires à l'emprise de cette route. (Mais nous avons bon espoir que tous les problèmes seront résolus avant la fin de l'été). C'est ce qui explique que les dépenses d'investissement aient été inférieures aux prévisions.

L'enregistrement des cessions de l'école de Cabus et de «Rhizome» d'une part, dans la section fonctionnement, (et non dans les recettes d'investissement comme prévu), et le gros retard de versement des subventions promises expliquent l'écart des recettes d'investissement entre le prévisionnel et le réalisable, et le «déficit» de cette section investissement.

En ce qui concerne la section fonctionnement, la sur-



veillance «aiguë» des dépenses a porté ses fruits puisqu'on a pu «économiser» près de 100 000 € sur les prévisions. Et même si les recettes sont «gonflées» par la vente de deux immeubles cités précédemment, il est aussi notable que les recettes fiscales et les dotations en particulier ont été augmentées de près de 30 000 €.

L'inscription des travaux en régie, (en recettes de fonctionnement d'abord, puis en dépenses d'investissement), a pour but de «transférer» des dépenses de fonctionnement, (comme les matériaux achetés pour rénover la 3ème classe, installer un coin toilette au presbytère...) en dépenses d'investissements réalisées par les employés communaux, ce qu'elles sont réellement de fait.

Cela majore ainsi le total des «investissements» pour lesquels une partie de la TVA payée peut être récupérée par la commune, (soit +33 570,48 € en 2011).

En 2012, les dépenses d'investissement seront réduites au minimum, par souci de ne les financer qu'à partir de fonds propres, de remboursement de TVA, investissement 2011 et de versement de subventions promises en 2011.

## Sommaire

Editorial	p.1 à 2
Compte-rendu du Conseil Municipal	p.2 à 6
Budget-Finances	p.6 à 7
Travaux et enquêtes	p.8
Etat civil - TAD - SMECTOM	p.9
Patrimoine	p.10 à 11
Programme manifestations	p.12



C'est ainsi que sera budgété :

- La réfection du toit de la cantine et de la corniche du toit de l'école,
- La sécurisation de la route du Souleillan à hauteur du col de Cabus,
- La rénovation d'une partie de la voirie communale,
- La fin de l'aménagement de l'entrée ouest du village (en régie),
- si possible une plus grande sécurisation de la D618 qui traverse le bourg centre.

Mais même si ces projets sont limités en nombre, ils coûtent très cher, (le devis pour la rénovation des routes jugées «prioritaires» par la commission des travaux s'élève à 110 000 € HT !!).

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de majorer les taux des taxes locales, après entretien avec le percepteur qui toujours participe à l'élaboration du budget primitif. L'augmentation des taux choisie par la commune sera de 2%, (un peu inférieur à l'augmentation des prix) ce qui, du fait de l'augmentation des bases de calcul de ces taxes par l'état, se traduira par une augmentation réelle de 4% pour le

contribuable.

Et si nous avons doté davantage qu'en 2011 les charges générales de la commune pour tenir compte de la hausse générale des prix, les autres dépenses ont été contenues au niveau 2011 et même diminuées. Cela afin de «bloquer» 60 000€ de recettes de fonctionnement pour les utiliser en recettes d'investissement.

La municipalité poursuivra ainsi ses efforts pour reconstituer une trésorerie importante qui permettra d'engager des projets à moyen terme.

Le 17 mars dernier, une réunion regroupait les présidents d'associations afin de faire le bilan de l'année 2011 et de développer et coordonner leurs projets 2012.

Leur dynamisme et leur implication dans l'animation du village ne faiblit pas et nous les en remercions.

Même si la commune a à cœur de répondre le plus possible à leurs demandes de subvention, il faut que toutes ces associations soient conscientes que «l'aide» financière que la commune leur apporte ne se limite pas à ces seules subventions. Il faut y ajouter l'éclairage, le

chauffage, l'entretien, l'eau des salles mises à leur disposition, l'aide apportée par les employés communaux...

Elles doivent être attentives à prévoir des festivités à la mesure de leurs moyens. Les événements exceptionnels de 2011, (fête tombant le 15 août, 10ème anniversaire du Festen'Oc) qui avaient expliqué des subventions plus importantes n'étant plus d'actualité en 2012, le Conseil Municipal a choisi de modérer légèrement les sommes allouées.

Le mois de mars avec 6 décès fut particulièrement cruel avec nos concitoyens.

Le 28 mars, les conseillers municipaux, anciens, actuels et une grande foule d'amis accompagnaient Henry GALY, père de notre collègue Matthieu, à sa dernière demeure ;il était paysan, éleveur ; il fut conseiller municipal de Saurat durant 3 mandats jusqu'en 2008. Il venait de prendre sa retraite. «Riquet» laissera le souvenir d'un homme intègre, sociable, travailleur et soucieux de l'intérêt public.

*Le maire*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus du conseil municipal sont consultables dans leur intégralité sur le site de la mairie ([www.a3w.saurat.fr](http://www.a3w.saurat.fr)) et affichés en mairie.

**Du 28 octobre 2011 à 20h30**

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Fernand CUMINETTI, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Joseph MAURY, Patrick MOLINIER, Jean-Luc PIALAT, Jean ROQUES, Alain SANS, Jean-Alain TOQUEC.

**Absents :** Valérie BOUFFARD, Denis OLIER.

**Procurations :** Néant

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 35.

Monsieur Alain Sans est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte-rendu du conseil municipal du 30 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Embauche en CDD de 20 H d'Evelyne Platel du 01/11/2011 au 30/11/2011
- 2) Autorisation de signer la pétition demandant au gouvernement de renoncer à affaiblir encore une fois la protection sociale des Français et de renoncer à l'impôt sur la santé
- 3) Etude de la mise en place de la

taxe d'aménagement :

Madame le Maire rappelle que l'application de cette nouvelle taxe doit être décidée avant le 30/11/2011. De fait, la décision est remise au prochain conseil municipal : le conseil municipal demande à Madame le Maire de s'informer auprès de Monsieur le Percepteur pour connaître avec précision le poids des taxes pesant sur tous les nouveaux constructeurs afin de pouvoir définir le taux de la taxe d'aménagement.

- 4) Autorisation de verser à Madame Denise Valle les indemnités d'élections cantonales
- 5) Autorisation de procéder à une décision modificative n°1 dans



le budget du CCAS  
Madame le Maire rappelle que l'application de cette nouvelle taxe doit être décidée avant le 30/11/2011. De fait, la décision est remise au prochain conseil municipal : le conseil municipal demande à Madame le Maire de s'informer auprès de Monsieur le Percepteur pour connaître avec précision le poids des taxes pesant sur tous les nouveaux constructeurs afin de pouvoir définir le taux de la taxe d'aménagement.

### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Demander au SMDEA de profiter des tranchées réalisées par EDF pour installer le réseau d'eau et d'assainissement à Campagnole
- 2) Sapins de Noël
- 3) Lecture d'un courrier de la DDT (constructions illicites)

La séance du conseil municipal est close à 21 H 32.

### Du 18 novembre 2011 à 20h30

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Fernand CUMINETTI, Danièle CHEVALIER, Didier LEGER, Jean-Alain TOQUEC, Bernard LAGARDE, Jean ROQUES, Joseph MAURY, Jean-Luc PIALAT, Mathieu GALY.

**Absents :** Alain SANS, Marguerite CONTE, Denis OLIER, Valérie BOUFFARD, Patrick MOLINIER.

**Procurations :** Patrick MOLINIER à Fernand CUMINETTI, Marguerite CONTE à Anne Marie BASSERAS, Valérie BOUFFARD à Mathieu GALY.

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 37.

Monsieur Fernand CUMINETTI est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Remplacement de la TLE (Taxe Locale d'Équipement) par la Taxe d'Aménagement.

- 2) Acceptation du délaisement par les Habitants du Hameau de Prat Communal de la cloche de la Serre, de l'église et du presbytère au profit de la commune.

- 3) Adhésion au Service de Santé du Centre de Gestion de l'Ariège

### QUESTIONS DIVERSES

- Le déneigement
- Une commission intercommunale pour l'accessibilité doit être mise en place
- A l'instar des 400 pins plantés par les enfants sur les pentes de Goulier-Herge, on pourrait envisager de planter des sapins sur un terrain communal
- Rappel d'une lettre remise à Madame le Maire par Monsieur Jean Roques, lors du dernier conseil municipal
- Déposition d'une demande préalable de travaux par l'entreprise Bouygues qui veut implanter une antenne à proximité de l'ancienne école de La Cousteille

La séance du conseil municipal est close à 21H30.

### Du 16 decembre 2011 à 20h30

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Valérie BOUFFARD, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Joseph MAURY, Jean-Alain TOQUEC.

**Absents :** Fernand CUMINETTI, Patrick MOLINIER, Jean-Luc PIALAT, Denis OLIER, Jean ROQUES, Alain SANS.

**Procurations :** Fernand CUMINETTI à Bernard LAGARDE, Patrick MOLINIER à Anne Marie BASSERAS, Jean-Luc PIALAT à Jean-Alain TOQUEC.

**Votants :** 12

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 38.

Madame Danièle CHEVALIER est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Autorisation de payer une indemnité d'astreinte week-end en décembre aux deux employés municipaux en charge du déneigement
- 2) Autorisation de doter la Communauté de Communes du Pays de Tarascon d'une compétence facultative : -Accessibilité
- 3) Autorisation de renouveler le contrat occasionnel de Madame Bernadette Guy pour réalisation des travaux comptables
- 4) Embauche de Monsieur Laurent Blazy comme agent technique en contrat unique d'insertion
- 5) Embauche de Madame Evelyne Platel comme secrétaire en CDD de trois mois à partir du 01/01/2012 pour 22 heures hebdomadaires
- 6) Intégration des routes de l'Ubac dans la voirie communale
- 7) Autorisation de procéder à une décision modificative n°1 dans le budget communal section fonctionnement
- 8) Autorisation de procéder à une décision modificative n°2
- 9) Autorisation de procéder à une décision modificative n°3 section investissement
- 10) Désignation du Régisseur Principal
- 11) Création d'une enveloppe annuelle pour des aides accordées à des handicapés devant faire des travaux améliorant l'accessibilité
- 12) Définition du nombre de panneaux signalétiques proposés par le Syndicat Mixte de Tourisme des Vallées de Tarascon et du Vicdessos

### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le Docteur : a quitté Saurat le 08/12/2011 à 10 H 30 après que l'état des lieux ait été réalisé (état des lieux correct).

Madame le Maire a envoyé un courrier à l'ordre des Médecins des Hautes-Alpes et à Monsieur le Maire de Serres pour leur décrire le comportement malhonnête du



Docteur à l'égard de la Mairie de Saurat.

Madame Danièle Chevalier souhaite qu'un courrier soit envoyé aux parlementaires pour que des solutions soient imaginées pour trouver une solution à ces déserts médicaux.

2) Antenne Bouygues : Madame le Maire indique qu'elle a reçu l'arrêté rédigé par l'Unité Territoriale qui ne fait pas opposition à l'implantation de l'antenne.

Elle précise qu'elle ne signera pas cet arrêté et rédigera l'arrêté municipal d'opposition.

Elle indique en outre qu'elle a reçu confirmation du soutien du PNR dont le président rencontre Monsieur le Préfet.

3) Visite des sources par le SMDEA : le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement semble reprendre l'étude de différentes sources ; Messieurs Bernard Lagarde et Fernand Cuminetti l'ont accompagné sur trois sites :

- Pratviel
- Eychervidal
- Septfonds

Pratviels a un gros débit (7l/s) mais l'eau devient blanche après de très fortes pluies, et cette source n'est pas très haute en altitude et ne pourra pas alimenter au-dessus d'Eychervidal.

La source de Septfonds a vu son débit diminuer.

La séance du conseil municipal est close à 22 H 10.

### Du 27 janvier 2012 à 20h30

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Valérie BOUFFARD, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Fernand CUMINETTI, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Joseph MAURY, Patrick MOLINIER, Denis OLIER, Jean-Luc PIALAT, Jean-Alain TOQUEC.

**Absents :** Jean ROQUES, Alain SANS.

**Procurations :** Alain SANS à Fer-

nant CUMINETTI.

**Votants :** 14

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 40.

Monsieur Jean-Luc PIALAT est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

Sécurisation de la route au Col de Cabus

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) Autorisation de doter la Communauté de Communes du Pays de Tarascon d'une compétence facultative : - Accessibilité
- 2) Autorisation de renouveler le contrat de Madame Bernadette Guy pour réalisation de travaux comptables
- 3) Autorisation de signer la convention fourrière avec la SPA
- 4) Autorisation de principe d'engager une personne pour tout besoin occasionnel
- 5) Autorisation de réaliser une nouvelle salle d'activité à l'école
- 6) Autorisation de rénover le toit de la cantine
- 7) Désignation du régisseur adjoint pour les différentes régies de recette : cantine, location des salles, photocopies et fax réalisés pour des particuliers.
- 8) Convention de mise à disposition de la Maisou d'Amount à l'ALAE les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 12 H et 14 H en cas de mauvais temps
- 9) Autorisation de donner une subvention aux Restos du Cœur
- 10) Sécurisation de la route au Col de Cabus

#### Questions diverses

- 1) Actualisation des prix de location des salles communales

Une réunion de travail spécifique étudiera ce problème (problème

de nettoyage plus ou moins bien fait, problème du chauffage «parfois» excessif).

2) Avancement de deux employés municipaux

Un tableau général récapitulatif des avancements des différents employés municipaux sera réalisé.

3) Autorisation de faucher le pré municipal à gauche de la Maisou d'Amount et d'y laisser paître du bétail

Cette année, cette autorisation est donnée à Monsieur Guy Carbonne à charge pour lui :

- de n'y mettre aucun animal du 15/06/12 au 30/08/12,
- de veiller à ce que le terrain soit fauché en particulier au 1er juillet et au 1er août

4) Les tickets de cantine

Certains parents qui travaillent ont des difficultés pour venir acheter les tickets de cantine.

Il est rappelé que Madame le Maire tient une permanence tous les samedis à la mairie entre 10 H et 12 H.

5) La documentation

Les documents de travail mis à la disposition des conseillers municipaux lors des réunions seront communiqués par mail à tous ceux qui ont une adresse e-mail, évitant ainsi une trop grosse consommation de papier.

6) Monsieur Jean-Luc Pialat réunira les différentes associations pour faire le tableau 2011 et harmoniser 2012.

7) Stationnement «incivil»

Il sera demandé aux contrevenants de respecter le code de la route.

8) Monsieur Patrick Molinier indique que le dossier pour définir la DUP de Lagardelle a été envoyé à la Préfecture.

La séance du conseil municipal est close à 22 H 38.

### Du 2 mars 2012 à 20h30

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Valérie BOUFFARD, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Fernand CUMI-



NETTI, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Joseph MAURY, Jean-Luc PIALAT, Jean-Alain TOQUEC.

**Absents :** Patrick MOLINIER, Alain SANS, Denis OLIER, Jean ROQUES.

**Procurations :** Patrick MOLINIER à Bernard LAGARDE, Alain SANS à Fernand CUMINETTI.

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H35.

Monsieur Jean-Alain TOQUEC est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation des comptes 2011 de la commune, comptes de fonctionnement et d'investissement.
- 2) Approbation des comptes 2011 du CCAS.
- 3) Affectation de l'excédent des comptes de fonctionnement 2011.
- 4) Autorisation de participer au financement du Fond Unique Habitat.
- 5) Renouvellement du contrat de Madame Bernadette Guy (secrétaire comptable).

### Questions diverses

#### 1) Dix priorités pour la ruralité :

La commune n'adressera pas cette liste des dix priorités pour la ruralité proposée par l'Association des Maires Ruraux aux différents candidats à l'élection présidentielle :

- certaines priorités inscrites dans cette liste ne semblent pas raisonnables d'une part,
- et d'autre part, Madame le Maire n'a pas pu obtenir des informations précises sur la «*valeur du point*» servant de base au calcul de la DGF.

#### 2) ASPAP :

Certains administrés font remarquer que cette association semble

concentrer son activité sur le Couserans et demandent à Madame le Maire d'obtenir des informations sur l'ensemble de son activité.

D'autres font remarquer que répondre à cette invitation est prendre position sur le problème de l'ours, ce qui n'a pas été discuté. L'adhésion à l'ASPAP sera en conséquence étudiée ultérieurement.

#### 3) Règlement d'utilisation de la salle Saint-André :

Plusieurs points ont été évoqués :

- une minuterie sur le tableau électrique permettant d'arrêter l'électricité à une heure précise,
- l'impossibilité d'utiliser la salle pour de l'hébergement à la fin d'une fête,
- un nouveau règlement sera proposé lors du prochain conseil municipal.

#### 4) Projet d'installation en exploitation agro-sylvicole durable et ferme pédagogique :

Le demandeur doit s'adresser à l'ONF.

#### 5) Compte-rendu de l'Assemblée Générale du SDCEA par Monsieur Fernand Cuminetti :

Il sera nécessaire de prendre rendez-vous pour demander la continuation des travaux d'effacement des lignes électriques dans la rue Albert Sans.

- 6) A la demande d'une association d'anciens combattants d'Algérie d'officialiser la date du 19 mars comme Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, Madame le Maire rappelle que le Gouvernement a décidé le 17.12.2003 que cette Journée du Souvenir aurait lieu le 5 décembre.

La séance du conseil municipal est close à 21H50.

**Du 30 mars 2012 à 20h30**

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Jean-Alain TOQUEC,

Danièle CHEVALIER, Bernard LAGARDE, Jean ROQUES, Marguerite CONTE, Jean-Luc PIALAT, **Fernand CUMINETTI, Patrick MOLINIER.**

**Absents :** Denis OLIER, Alain SANS, Mathieu GALY, Valérie BOUFFARD, Joseph MAURY, Didier LEGER.

**Procurations :** Valérie BOUFFARD à Jean-Alain TOQUEC, Mathieu GALY à Anne Marie BASSERAS, Joseph MAURY à Marguerite CONTE, Didier LEGER à Patrick MOLINIER.

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 45.

Monsieur Patrick Molinier est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte-rendu du conseil municipal du 2 mars 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour du point suivant :

#### Classement des terrains acquis dans la zone de Lagardelle dans le domaine public

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Renouvellement du contrat de Bernadette GUY
- 2) Renouvellement du contrat d'Anne MARTINEZ
- 3) Renouvellement du contrat de Christophe TOLSAU
- 4) Autorisation de payer les frais de scolarisation
- 5) Autorisation de signer la convention de participation au fonctionnement du service de médecine scolaire
- 6) Autorisation donnée au S.D.C.E.A. de réaliser une extension B.T. pour la miellerie de Monsieur LEMAN
- 7) Autorisation de payer les indemnités du Percepteur
- 8) Affectation des résultats du C.C.A.S. 2011
- 9) Budget primitif C.C.A.S. 2012
- 10) Budget communal primitif 2012



- vote des taux des taxes locales
- vote du régime indemnitaire du personnel communal
- subventions aux associations

Classement des terrains acquis dans la zone de Lagardelle dans le domaine public

#### Questions diverses :

- Définition des routes à réaménager en priorité
- Proposition du Conseil Général en matière d'urbanisme

- Inscription des enfants à l'école dès deux ans.
- Le conseil municipal, unanime, adopte le nouvel ordre du jour.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### 1) Routes à aménager cette année :

- Le Souleilhan 12 500 € HT
- Route de Fourc 9 700 € HT
- Les Usclades 1 800 € HT
- Col de Cabus 10 750 € HT (+ enrochement, l'élargissement de

la route).

##### 2) Proposition du Conseil Général de financer conjointement avec la commune à hauteur de 30 %

3) une étude pour la réalisation d'un lotissement sur un terrain communal.

4) Inscription d'une enfant de deux ans à l'école à titre exceptionnel.

La séance du conseil municipal est close à 22H30. ■

## BUDGET-FINANCES

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	197 608,52 €	Atténuation de charges	6 323,41 €
Charges de personnel	240 332,66 €	Produits de services	14 705,80 €
Atténuation de produits	51 244,00 €	Impôts et taxes	370 131,59 €
Charges de gestion courante	52 948,87 €	Dotation et participations	253 302,70 €
Charges financières	13 122,52 €	Produits de gestion courante	4 043,92 €
Charges exceptionnelles	34,00 €	Produits exceptionnels	111 790,42 €
		Travaux en régie	34 286,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 290,57 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>794 584,01 €</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Travaux en régie	34 286,17 €	FCTVA	33 570,48 €
Remboursement d'emprunt	222 567,14 €	Excédent fonctionnement	158 319,08 €
Immobilisations	140 939,87 €	Subventions d'investissement	588,00 €
		Emprunt	100 693,65 €
<b>TOTAL</b>	<b>397 793,18 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>293 171,21 €</b>

### BUDGET PRIMITIF 2012

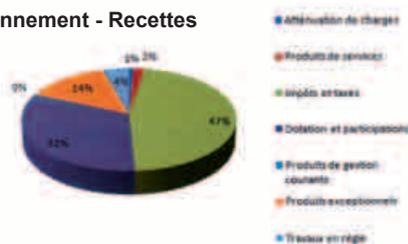
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	226 050,00 €	Atténuation de charges	6 400,00 €
Charges de personnel	245 462,00 €	Opération d'ordre entre sections	35 000,00 €
Atténuation de produits	51 250,00 €	Produits des services	18 200,00 €
Virement à la section investissement	60 000,00 €	Impôts et taxes	377 000,00 €
Charges financières	8 900,00 €	Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
Charges exceptionnelles	48 138,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>693 700,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>693 700,00 €</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Pertes antérieures	162 142,58 €	Virement de la section fonctionnement	60 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	35 000,00 €	FCTVA	22 000,00 €
Remboursement emprunt	72 000,00 €	Excédent de fonctionnement 2011	239 293,33 €
Immobilisations	85 150,75 €	Subvention d'investissement	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>361 293,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>361 293,33 €</b>

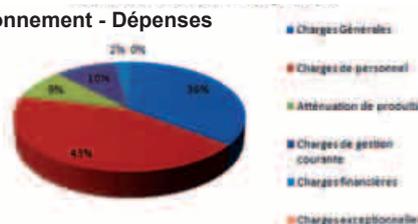


## Compte administratif 2011

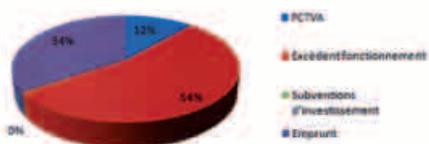
### Fonctionnement - Recettes



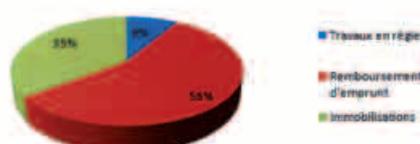
### Fonctionnement - Dépenses



### Investissement - Recettes

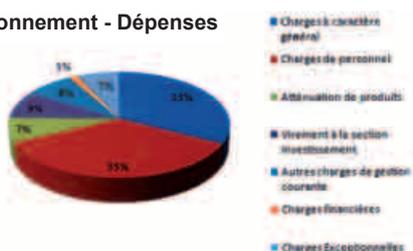


### Investissement - Dépenses

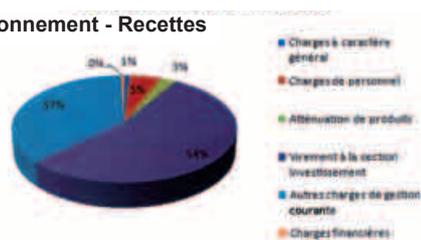


## Budget primitif 2012

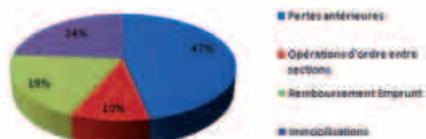
### Fonctionnement - Dépenses



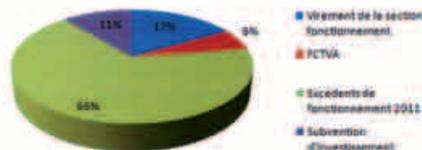
### Fonctionnement - Recettes



### Investissement - Dépenses



### Investissement - Recettes



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011 DU C.C.A.S

DEPENSES		RECETTES	
Taxe foncière	645,00 €	Participation de la Commune	2.000,00 €
Aides diverses	1.557,63 €	Produit exceptionnel	3.477,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.202,63 €</b>		<b>5.477,44 €</b>

RESULTAT : + 3.274,81 €

## BUDGET PRIMITIF du CCAS 2012

DEPENSES		RECETTES	
Impôts	1.000 €	<b>Résultat 2010/2011</b>	<b>14.861,01 €</b>
Aides diverses	13.801,01 €		
<b>TOTAL</b>	<b>14.861,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14.861,01 €</b>

## SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE 2012
Association Communale de Chasse	150 €
ADAVS	800 €
Spectacles et Contes	2 900 €
Comité des Fêtes	6 000 €
Groupe Folklorique sauratois	650 €
Festen'Öc	3 600 €
Gymnastique sauratoise	2 150 €
Prat Informatique Communal	800 €

ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE 2012
Parents élèves	300 €
Défense des droits d'usage	150 €
Les usagers de Saurat	0 €
Coopérative scolaire	500 €
Truite Sauradelle	200 €
Noël des enfants du Personnel	200 €
Amicale sapeurs pompiers	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 500 €</b>



## TRAVAUX



Depuis le dernier numéro de «*la Feuille*» (novembre 2011), la commune a poursuivi et engagé un certain nombre de travaux. En tout premier c'est l'entretien de la voirie qui a occupé les employés municipaux : le fauchage des accotements des routes, le curage des fossés au Bénans et Bernecaou, le déneigement et salage ; le mur de l'entrée Ouest du village est terminé, le chemin de la Poulide a été engravé ; la route de Candarce a été réaménagée, élargie et engravée ; les routes ont été en différents endroits sécurisées : comblement des trous de la chaussée avec un enrobé à froid ; la voirie desservant

les terrains devenus constructibles à Lagardelle a été tracée ; le chemin des Rives a pu être élargi à son entrée grâce à la compréhension de Monsieur Tolsau qui a accepté de reculer le mur de sa propriété. Enfin la route du col de Cabus a connu des travaux importants rendus nécessaires par des risques de glissement de terrains : dérochement, élargissement de la voie, tout cela rendu possible grâce aux propriétaires riverains qui ont cédé gracieusement une partie de leur terrain pour permettre ces réalisations. Nous tenons à remercier tous ces propriétaires pour leur sens civique qui ont fait passer

l'intérêt général devant leur intérêt particulier sans contre partie. Les travaux d'engravement de voirie seront interrompus jusqu'en septembre, la carrière de Bédeilhac étant fermée jusqu'à cette date. Le mur de la cour de l'école a été rehaussé et de nouvelles grilles ont été installées. Des réparations ont été réalisées au presbytère et à la «*Maïsou*» suite à un dégât des eaux. La salle «*saint André*» est en cours de réaménagement : mise aux normes électrique, installation des sanitaires pour un accès handicapé (WC et douche), raccordement à l'égout, réfection de la peinture du plafond, des murs. ■

### Enquête service de santé à Saurat

Depuis le départ à la retraite du docteur Pianelli, Saurat a du mal à fidéliser un médecin sur la commune. Madame le maire, lors de la cérémonie des vœux en janvier avait évoqué cette situation et avait annoncé sa volonté de recueillir votre avis.

Aussi afin de cibler notre recherche, nous vous demandons votre position en répondant à l'enquête ci-dessous :

- Pensez-vous réaliste de continuer à rechercher un médecin pour Saurat ? OUI - NON

**- Si OUI :**

Pourquoi ? .....

Pensez-vous le consulter ? OUI - NON • En feriez-vous votre médecin référent ? OUI - NON

Combien de personnes de la famille feraient de-même ? .....

Le cabinet doit-il être ouvert tous les jours ? OUI - NON Combien de jours ? .....

**- Si NON :**

Vous consulterez un médecin sur quelle commune ? .....

Quel mode de transport utiliserez-vous ? .....

Nous avons encore une pharmacie sur la commune, pour son maintien continuez à utiliser ses services.

*Merci de déposer ce questionnaire anonymement dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou si vous le souhaitez au secrétariat. Quelle qu'elle soit, votre réponse est importante. Merci de votre participation.*



## Etat civil

### Naissances :

- GRELOT-AUDINOT Elodie le 17 mars 2012

### Mariages :

- BAYOL Marie-Pierre avec VAN CLEEF Yvan Scott le 7 avril 2012

### Décès :

- CANTALOUBE Louis, Gilbert le 22 novembre 2011
- MARROT Jean, Justin le 3 décembre 2011 à l'âge de 75 ans
- TAMENOSSE Alice le 14 janvier 2012 à l'âge de 91 ans
- BIALE Pierre le 19 janvier 2012 à l'âge de 75 ans

- FOURCADE Louis dit Crouzil le 13 février 2012 à l'âge de 81 ans
- MAES Monique, veuve ARNAUD le 24 février 2012 à l'âge de 84 ans
- BATTAGLIN Onorina, veuve CAVERZAN le 9 mars 2012 à 94 ans
- GUINARD Antoine le 17 mars 2012 à l'âge de 24 ans
- CARBONNE Marie- Paule le 23 mars 2012 à l'âge de 90 ans
- SERVAT Simone le 24 mars 2012 à l'âge de 82 ans
- GALY Henry le 26 mars 2012 à l'âge de 65 ans
- CORRAZE Marie-Louise, née PAGES, le 28 mars 2012 à l'âge de 90 ans ■

## Mardi 5 juin dépistage gratuit du diabète sur la place de la Rende

## TAD

Lors de la cérémonie des vœux, madame le maire a annoncé que suite au départ précipité du médecin, elle allait demander à la communauté de communes une modification de l'organisation du transport à la demande (TAD). Le conseil communautaire a voté à l'unanimité cette modification. Nous en rappelons le fonctionnement : téléphoner la veille au 05 34 09 86 30 pour demander un transport sur Tarascon, l'horaire de départ et de retour vous sera précisé à ce moment là. Le coût à charge du

demandeur est fixé à 2,50€ l'aller, 4€ l'aller-retour. Cette extension du service ne doit pas vous amener à négliger les commerçants et professionnels de santé (l'épicerie, la boulangerie, la pharmacie, la kiné...) qui existent sur la commune. Nous comptons sur votre esprit de solidarité villageoise pour au contraire les utiliser et ainsi les faire vivre et leur permettre de continuer à nous offrir longtemps leurs services. Cette modification entre en vigueur au 1 avril 2012 ■



« Une autre façon de se déplacer »

*Les dépliants sont à votre disposition à la mairie.*



Bon d'accord, il y a eu un épisode particulièrement froid cet hiver et le dégel a laissé apparaître de désolants spectacles ! Il y a fort à parier que ces déchets ne soient pas arrivés là seuls. Les beaux jours arrivants et avec eux de nombreux visiteurs, efforçons-nous d'offrir un autre spectacle à nos hôtes. En cette période où il fait appel au sens civique, espérons que les sauratois en feront preuve dans la vie quotidienne ! -pour le ramassage des ordures ménagères et des encombrants au S.M.E.C.T.O.M du Plantaurel à 09120 Varihles Tel: 05 61 68 02 02

## SMECTOM

-La déchetterie d'Arignac est ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h 30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 30; Téléphone : 05 61 02 86 20 Les sacs jaunes sont à déposer au plus tôt le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin. Les jours de collecte des ordures ménagères sont le lundi et le jeudi de juin à septembre. Par mesure d'hygiène, il est conseillé de placer ces déchets dans un sac et de ne pas les jeter en vrac. Les déchets végétaux sont à composter ou à porter à la déchetterie d'Arignac. Des containers sont disposés en différents endroits de

la commune destinés à recevoir les bouteilles en verre et les papiers. La charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères est visible sur votre avis d'imposition des taxes foncières. C'est grâce à l'effort de chacun qu'elle pourra être stabilisée. ■





## PATRIMOINE

L'Eglise Sainte Marie-Magdeleine de Saurat est installée au choeur du village, sur la place de la Rende. Elle est ornée dans le chœur au-dessus de l'autel d'une fresque (réalisée en 1971 par Monsieur Van Vanzelle) qui appartient

au patrimoine artistique de la commune bien au-delà de son caractère religieux. Il nous a semblé opportun de publier quelques éléments permettant de comprendre et ainsi d'apprécier ce patrimoine commun à tous (croyants ou non croyants). C'est le caractère artistique de cet ensemble que nous avons pensé vous présenter.

### LA PEINTURE MURALE :

C'est à partir des années 1930 que s'est développée l'étude des peintures murales et plus particulièrement celles du Moyen Âge. Il a fallu faire face aux pillages des petites églises situées dans les vallées reculées des Pyrénées : détachées de leur support par des « artisans », elles étaient revendues à l'étranger. Délaissées depuis longtemps par les historiens d'art des études iconographiques furent menées. Mais les techniques, le déroulement et la répartition des tâches restent à définir, même si l'on peut établir quelques relations avec les l'art de la fresque italienne. Les peintures murales ornent l'intérieur des églises et ont un rôle didactique. La palette des couleurs est assez restreinte, rouge, vert, bleu et ocres. La perspective et les proportions ne sont pas maîtrisées. Le fond n'est pas paysagé ni architecturé. La peinture est posée en aplat, les figures ne sont pas modelées

Les culs-de-four des absides sont couverts de demi-coupoles. Toutes



ces formes circulaires revêtent une valeur de symbole : le cercle, figure cosmique parfaite n'a, comme Dieu, ni commencement ni fin. La décoration peinte représente presque toujours le Christ-Dieu en majesté.

### LES APÔTRES :

Il existe des moyens simples d'identifier les personnages représentés dans les églises sous forme de peintures, de statues, de bas reliefs, de vitraux...

**DEFINITION :** le mot disciple

signifie celui qui apprend ou qui suit, le mot apôtre signifie celui qui est envoyé. Pendant le ministère sur terre de Jésus – Christ, les 12 furent appelés disciples : ils le suivirent, apprirent et furent formés par lui.

Après la résurrection de Jésus, les disciples furent envoyés pour témoigner, ils furent alors appelés apôtres

Souvent représentés aux porches des églises, les douze apôtres correspondent symboliquement aux douze tribus d'Israël. Les 12 disciples/apôtres étaient des hommes ordinaires que Dieu utilisa de manière extraordinaire. Parmi les 12, il y avait des pêcheurs, un collecteur d'impôts et un révolutionnaire. Les évangiles nous racontent les défauts, luttes et doutes de ces 12 hommes qui suivaient

Jésus-Christ. Après le suicide de Judas qui trahit le Christ, Matthias fut élu au collège apostolique. Les Douze se reconnaissent aux attributs dont on les a gratifiés ainsi que pour certains d'entre eux, à un détail physique (ainsi l'apôtre Jean est presque toujours imberbe). Ces caractéristiques plus ou moins fixées à partir du XIème siècle, peuvent être communes à plusieurs apôtres dans la mesure où elles sont souvent liées à la façon dont ils ont été martyrisés. Elles avaient pour fonction d'enseigner la religion au peuple





qui était en grande majorité illettré. Il faut ajouter à ces symboles les codes de couleurs pour affiner et compléter les représentations.

## LES COULEURS :

Si la fresque date de 1970, elle reprend les codes de l'art roman et fait référence aux origines de cette église : la première construction date de 800 et consacrée à St Saturnin martyr de TOULOUSE, puis au Moyen Âge à Ste Natalène martyre de Pamiers, et restaurée en 1837 sous Louis Philippe.

L'architecture antique et médiévale était polychrome: les cathédrales et les églises étaient peintes. Les fonctions de la couleur dans l'art médiéval sont variées. Elle est attribut de majesté, de respect. Elle est code comme dans la vie quotidienne. Elle aide à la lecture, sert à classer et à hiérarchiser. Elle est symbole. Les couleurs sont vives simples, pures et se combinent selon 3 accords, rouge, bleu, vert, 4 accords comme les 4 éléments en ajoutant le jaune ou le blanc, ou sept comme les 7 couleurs de l'arc-en-ciel.

- Le blanc vaut pureté chasteté, virginité et innocence : vêtements ecclésiastiques blancs, robe de baptême, et de mariée (depuis le XIX siècle), blancheur de l'agneau...
- Le bleu représente la foi et la mélancolie. Couleur de la Vierge, de l'infini, du lointain et du rêve.
- Le jaune est lumière, folie mensonge et de trahison (couleur de Judas)
- Le vert symbolise la jeunesse, la mauvaise fortune (couleur du diable au Moyen Âge).
- Le rouge est joie et beauté mais aussi orgueil colère et cruauté. Pour la culture chrétienne, le rouge sang est celui qui donne

la vie, qui purifie et qui sanctifie. C'est le rouge du Sauveur, celui qu'il a versé sur la croix pour le salut des hommes. Son contraire est le rouge satanique, des flammes, de la chevelure de Judas...

- Le noir équivaut à l'humilité, à la faute et au péché. Couleur de la mort et de l'enfer en Occident.
- Le gris est espérance.
- L'or et les couleurs précieuses élèvent l'âme et symbolisent élévation vers le Ciel.

## LES 12 APÔTRES :

• **PIERRE** (frère d'André) **PETRUS** :

Il tient les clefs du ciel (1 ou 2) Il peut tenir une croix renversé en référence à sa crucifixion la tête en bas. Il symbolise l'Eglise de Rome et son pouvoir et arbore parfois une tiare.

• **ANDRE** (frère de Pierre) **ANDREAS** :

André tient une croix en forme de X, instrument de son martyre.

• **JACQUES le Majeur** (frère de Jean) **JACOBUS** :

Apôtre de l'Ouest, Jacques tient un long bâton des pèlerins de Galice appelé aussi bourdon, et arbore le chapeau et la coquille du pèlerinage de Compostelle.

• **JEAN** (frère de Jacques) **JOHANNES** :

Jean tient une coupe et non un calice, en souvenir du poison mortel qu'il but sans dommage.

• **PHILIPPE –PHILIPPUS** :

Philippe est pourvu d'une longue hampe par laquelle il exorcisa un dragon.

• **BARTHELEMY** ou **BARTHOLOME** :

Barthélémy porte le couteau avec lequel il fut écorché vif.

• **MATTHIEU** :

En souvenir de son état de percepteur il a une bourse à sa ceinture et tient une hache ou une hallebarde.

• **SIMON** :

Simon est représenté avec la scie qui servit à son supplice.

• **JUDE** surnommé **THADDEE** ou **LEBBEE**, frère de Jacques le Mineur) :

Ordinairement représenté de profil par crainte du mauvais œil, il porte une massue ou une hallebarde.

• **MATTHIAS** :

Il porte une hache.

## LES QUATRE APÔTRES EVANGELISTES :

• **JEAN –JOHANNES** : accompagné ou représenté par un aigle.

• **LUC-LUCAS** : accompagné ou représenté par un taureau ailé

• **MARC-MARCUS** : accompagné ou représenté par un lion ailé devenu symbole de Venise où sont conservées ses reliques.

• **MATTHIEU-MATTHAEUS** : accompagné ou représenté par un ange.

Aux Douze se joint souvent Paul avec l'épée qui servit à sa décapitation et sa calvitie légendaire.

Cette fresque subit l'outrage des ans, des infiltrations d'eau on causé des dégâts ; la mairie a engagé l'an dernier des travaux de préservation pour enrayer sa dégradation, mais il faudrait songer à une restauration de certaines parties (décollement du support). Mais cela a un coût... alors pourquoi pas une souscription ? ■





## Programme prévisionnel des manifestations organisées pour l'année 2012 par les associations sauratoises.



**(Susceptible de modifications; se renseigner en mairie)**

Date	Association	Manifestation
10 mars-18H	ADAVS	Veillée : habiter et vivre dans le PNR
7 avril 19H	ADAVS	Une journée en Afrique : projection, repas
9 avril	Comité des Fêtes	Omelette de Pâques (Maisou)
13 mai-9H à 18H	ADAVS	Marché aux fleurs-produit du terroir
3 juin-9H à 18H	ADAVS	Les puces sauratoises (vide grenier)
7 juin	Ecole de Saurat	Fête de la pêche
23 juin-14H30 à 19H	GFS	Animations enfants, stage danse, contes
23 juin 19H à 2H	GFS (Folklore)	Festen'Oc, repas, feu de la St Jean, concert
juillet	Ecole de Saurat	Fête de l'Ecole
14 juillet- 22H	Mairie	Feu d'artifice
13 au 15 juillet	GFS (Folklore)	Festen'Oc,
19 juillet-8H à 18H	ADAVS	Rando vallée de Saurat, pique-nique
Fin juillet	TCS (tennis club)	Stage d'été pour les enfants (5/14 ans)
25 au 28 juillet	Spectacles&contes	Festival du Conte
29 juillet-9H à 18H	ADAVS	Marché Artisanal, animations, repas
1 août		Cirque (place de la Rende)
10 août 21h	Comité des Fêtes	Fête de Prat Communal
11, 12 et 13 août	Comité des Fêtes	Fête de Saurat
15 août:11h30	GFS (Folklore)	Animation au Col de Port (danses,folklore..)
jeudi 16 août : 8h	SHERPA	Concours de chevaux de Mérens
19 août- 9H à 18H	ADAVS	Marché Artisanal, animations, repas
1 septembre -8h à 18H	ADAVS Vallée propre	
28 octobre-9H à 17H	ADAVS	Fête de la pomme, bouilleur de cru, repas
31 octobre	GFS (folklore)	Dîner spectacle
fin octobre	Ecole de Saurat	Halloween
2 et 3 novembre- 15H30 à 2H	GFS	Stage danse, repas, concert
16 décembre- 10H à 16H	ADAVS	Marché de Noël, animation enfants
23 décembre-15H	ADAVS	Loto
décembre	Mairie	Repas des Aînés
31 décembre- nuit	ADAVS	Réveillon de la Saint-Sylvestre
Vacances de Noël	Mairie	Concours du sapin le mieux décoré
Chaque 2° dimanche du mois	AMS	Marché traditionnel